

INFORMATIONS

2 avril 2020

Mise en place d'un service livraison courses à domicile par le CCAS en partenariat avec Carrefour Market Aussonne

Le CCAS d'Aussonne met en place un service de livraison de courses en partenariat avec le Carrefour Market. Ce service est assuré par des agents du service social
Premières livraisons à partir du 8 avril.

Ce service est accessible pour les personnes ne pouvant pas se déplacer pour réaliser leurs courses (malades covid19, personnes âgées, handicapées, autres cas spécifiques...)

Point sur le fonctionnement de ce service :

Quand ? A raison d'une fois par semaine, le mercredi, la commande doit être faite le plus tard la veille avant 12h

Quoi ? La commande doit porter sur des courses de première nécessité alimentaire et d'hygiène (attention pas de viande fraîche ni de poisson frais, pas de produit congelé.)

Comment ? Le demandeur contacte par téléphone le CCAS (05 62 13 47 28) avant le mardi 12h00, il fait sa commande sur les produits autorisés pour un montant maximum de **50€ TTC**, il prépare son chèque à l'ordre exclusif de Carrefour Market Aussonne sans mettre le montant. Le service vient récupérer le chèque chez le demandeur (au plus tard le mardi 17H).

Le mercredi le CCAS va faire les courses. Le magasin remet deux tickets de caisse (un pour le bénéficiaire et un pour le service CCAS), attention pour des raisons d'hygiène pour chaque commande nous achetons une poche à la charge du bénéficiaire.

A la remise des courses le mercredi, le service remet un ticket de caisse au bénéficiaire.

Les équipes d'animation restent mobilisées pendant les vacances

Depuis la fermeture des écoles le 17 mars les équipes éducatives ont tout mis en œuvre pour favoriser la continuité éducative mais aussi pour garantir l'accueil des enfants des soignants et des aidants.

Les temps périscolaires ont été assurés par les équipes d'animation de la commune pour garantir la continuité du service tout en mettant tout en place pour respecter les mesures et règles d'hygiène indispensables à cette période.

Durant les vacances de printemps, cette continuité mise en place avec l'Education Nationale depuis le début du confinement reste active.

Ces deux semaines de vacances sont donc mises en place et organisées par le service Enfance Jeunesse Education .

Si vous êtes soignants, aidants ou agents des forces de l'ordre, vous pouvez inscrire vos enfants. Les horaires sont flexibles selon vos besoins.

Les demandes se font auprès de Madame JOUSSEAUME, dès aujourd'hui.

Mail : marie.jousseume@aussonne.fr

Téléphone : 06 86 55 07 94

Pour toutes autres demandes merci d'envoyer un mail contact@aussonne.fr (Votre mail sera transféré au service concerné)

Réseau liO Arc-en-Ciel : Plan de transport adapté

Dans le cadre de la crise sanitaire, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, en accord avec la Région Occitanie, maintient un plan de transport minimum qui permet, à tous les usagers munis de l'attestation dérogatoire renseignée à cet effet, d'effectuer à titre gratuit les déplacements autorisés.

Vous pouvez prendre connaissance des services maintenus sur chaque ligne sur le site du Conseil départemental de la Haute-Garonne à l'adresse suivante, volet « informations liées au COVID-19 » : <https://www.haute-garonne.fr/service/reseau-de-cars-lio-arc-en-ciel>.

Ce site est mis à jour régulièrement.

Déploiement de la fibre optique Sur Aussonne

Dans la lettre d'information en date du 30 mars, nous avons annoncé l'interruption du chantier de déploiement de la fibre optique en Haute Garonne. Cette information était une information générique.

Sachez qu'après avoir pris contact avec la Société Orange en charge du déploiement sur la commune, il s'avère qu'Aussonne n'est pas concernée par cette interruption car le déploiement est sous l'entière responsabilité d'ORANGE qui poursuit son travail.

Engagement citoyen : plateforme de la réserve civique

Le site de la Réserve Civique <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr/> .

Coronavirus : Attention aux arnaques !

Depuis l'apparition des premiers cas de Coronavirus, les arnaques de la part de sociétés et d'individus malveillants se multiplient. **Soyez vigilant !**

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/arnaques-liees-au-coronavirus>

Des services publics mobilisés !

Un accueil téléphonique est assuré aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie au 05 62 13 47 20 et du CCAS au 05 62 13 47 28. Durant cette période nous vous invitons à adresser votre mail à l'adresse contact@aussonne.fr. Les demandes seront transmises aux services concernés et seront traitées dans les meilleurs délais.

En dehors de ces horaires, les administrés seront invités à contacter le numéro de téléphone de l'élu de permanence au 06.77.41.41.72

Le service Etat-Civil- funéraire reste mobilisé pour les urgences sur RDV.

Merci à vous de partager ces informations, tout le monde n'a pas accès aux réseaux sociaux ou aux nouvelles technologies, alors n'hésitez pas à appeler votre entourage pour leur donner ces informations et prendre des nouvelles.

Le confinement n'exclut pas la solidarité !

Nous restons à votre service

